

Mission locale de Mulhouse : « Ce que demandent ces jeunes perdus de vue, c'est du travail »

Entretien avec

Anne-Gaëlle Wurth,

responsable projets et développement de l'association Sémaphore Mulhouse Sud Alsace (MSA),

Sandrine Poprawa,

conseillère en insertion sociale et professionnelle.

La Santé en action : **Comment la Plateforme d'accroche des perdus de vue est-elle née ?**

Anne-Gaëlle Wurth et Sandrine Poprawa : En 2013, nous avons répondu à un appel à projet de la région Alsace à destination des missions locales. Il s'agissait de proposer un accompagnement spécifique pour les jeunes entre 16 et 25 ans, que l'on nomme « invisibles » ou « NEET » – acronyme anglais pour « ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi » –, qui offrirait un cadre plus ouvert que celui de la mission locale. Nous avons rassemblé des partenaires de terrain (conseil départemental, protection judiciaire de la jeunesse, centres socio-culturels, associations de quartiers, foyers d'hébergement, éducateurs spécialisés de la ville, etc.) pour bâtir le dispositif « Plateforme d'accroche des perdus de vue ». Il repose sur l'équipe suivante : conseillère en insertion professionnelle-coordinatrice, éducatrice spécialisée, éducatrice spécialisée stagiaire et apprenti éducateur spécialisé. Depuis 2014, la plateforme propose à ces jeunes désocialisés un processus d'accompagnement incluant des ateliers de loisirs très diversifiés afin de les « accrocher », les remobiliser sur un projet de vie et les accompagner

vers une prise en charge par les dispositifs de droit commun. Ces ateliers ont évolué au fil du temps : de sportifs (préparation physique, relaxation) et culturels (musique, arts graphiques), ils se sont étendus à des domaines plus professionnalisants, comme la cuisine avec l'association Espaces de projets d'insertion cuisine et santé (Epices), la peinture, la menuiserie, la chaudronnerie/soudure en partenariat avec l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp), le maraîchage, l'entretien des espaces verts du cimetière avec l'association Mémoire mulhousienne. En effet, nous avons écouté ce que disaient les jeunes : ce qu'ils demandent, c'est du travail ; sinon, ils ne continuent pas à venir.

S. A. : **Peut-on dire que vous allez vers ces jeunes invisibles ?**

A.-G. W et S. P. : La Plateforme d'accroche des perdus de vue fonctionne comme un sas en amont d'un parcours d'accompagnement de droit commun. Donc, différemment d'une mission locale, où il faut prendre rendez-vous pour s'inscrire. Notre travail se situe au contraire à 80 % hors les murs. Les éducateurs spécialisés vont à la rencontre des jeunes, sans ordinateur ni dossier, pour prendre contact et amorcer de premiers échanges. Ce n'est que plus tard qu'il y aura une inscription, parfois après avoir testé un ou deux ateliers. Par exemple, nous organisons un atelier de graffiti dans un skatepark d'un quartier sensible de l'agglomération avec un artiste, les éducateurs de la plateforme et deux ou trois jeunes que nous accompagnons ; nous revenons trois ou quatre fois au même endroit.

L'ESSENTIEL

▣ **La mission locale de Mulhouse va chercher, là où ils sont, les 16-25 ans « invisibles », en rupture avec la société. Elle les accompagne vers un projet d'insertion en leur proposant des activités de sport, loisir, culture, du travail et des formations.**

Cela nous permet d'atteindre d'autres adolescents, qui ne viendraient pas à nous par les partenaires habituels : services de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), aide sociale à l'enfance (ASE), mission locale – qui nous adresse les inscrits qui ne viennent pas à leurs rendez-vous –, plateforme d'appui aux décrocheurs scolaires, etc. Le bouche à oreille fonctionne aussi très bien : 15 % des personnes arrivent chez nous par ce biais.

S. A. : **Quels sont les profils et les parcours de vie des personnes que vous accompagnez ?**

A.-G. W et S. P. : Elles ont entre 16 et 25 ans. Les garçons représentent 67 % de notre public et les mineurs, 49 %. Ces jeunes sont sortis de l'école sans diplôme et montrent une grande défiance vis-à-vis du système scolaire, des institutions et des adultes. Leur parcours personnel est chaotique : familles monoparentales, ruptures familiales, placements en foyer... Ils manquent de codes éducatifs et sont en déficit de relations sociales. Nous travaillons aussi avec les jeunes incarcérés en maison d'arrêt, à qui nous proposons des ateliers, en collaboration avec le conseiller référent justice de la mission locale, le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et la PJJ. L'idée est de

créer un lien de confiance pendant la détention, car les jeunes sont alors très réceptifs à ceux qui les visitent, et ce afin de préparer leur sortie en lien avec le SPIP et la PJJ. L'intérêt d'intervenir en milieu fermé est de pouvoir proposer, dès la sortie, un ou plusieurs ateliers afin de maintenir le lien de confiance tissé en prison. Ces publics fragiles viennent donc plus facilement vers nos professionnels pour être intégrés tout de suite dans la Plateforme d'accroche des perdus de vue. Il y a aussi dans notre public des mineurs étrangers non accompagnés.

S. A. : Quel rôle jouent les pairs dans ce dispositif d'« aller-vers » ?

A.-G. W et S. P. : Le rôle des pairs est important lors de la première prise de contact. Si nous n'étions que des adultes ou des professionnels à le faire, cela ne marcherait pas. Tous les jeudis après-midi, un moment convivial est organisé dans un lieu à l'extérieur, une maison associative. Des jeunes déjà en parcours sur la plateforme sont présents et – avec l'équipe de la Plateforme d'accroche des perdus de vue – ils rencontrent les nouveaux venus. Leurs échanges sont essentiels. Seuls les pairs peuvent bien exprimer, avec leurs propres mots, ce qu'ils font, ce que leur apporte le dispositif, pourquoi il est intéressant d'en faire partie.

S. A. : Qu'apporte aux jeunes cet accompagnement en termes de santé physique et psychique ?

A.-G. W et S. P. : Ce sont des jeunes qui ont souvent connu des violences physiques, du harcèlement



© Studio Christophyllis

CE QU'EN PENSENT LES JEUNES

« Les jeunes qui sont accrochés par la Plateforme des perdus de vue nous disent se sentir écoutés et aidés », témoignent les professionnels de la Plateforme d'accroche des perdus de vue. « Ils disent également se sentir à l'aise, parce qu'ils constatent que les éducateurs les accompagnant ne les jugent pas. Ils apprécient qu'on soit bienveillant avec eux. Ceux qui sont en surpoids par exemple ne sont pas gênés à l'idée de faire du sport : au sein des ateliers,

il n'y a pas de place pour les moqueries. Comme les éducateurs "font avec eux", cela rend l'échange plus facile, à tout moment. Ils savent qu'on ne les force pas, c'est à eux d'adhérer pour apprendre de nouvelles choses, découvrir des métiers. En travaillant avec les jeunes, à leur rythme, nous avons de belles réussites, de beaux parcours. On peut citer celui d'un adolescent placé en foyer à l'âge de 16 ans, puis en logement semi-autonome avec un suivi éducatif ;

très timide, il ne choisissait au début que les ateliers rassemblant peu de personnes, comme la cuisine où les jeunes sont en groupe de trois. Puis, il est venu aux permanences, où il y a plus de monde, et ensuite il a participé aux jeux collectifs. Il a, par la suite, effectué un stage en boulangerie. Cela lui a plu. Son projet professionnel a été validé et il est entré dans le dispositif de droit commun "garantie jeunes" de la mission locale. »



© François Chébeaux

moral, et qui passent la nuit sur les jeux en ligne et les réseaux sociaux, ne se levant que dans l'après-midi. Les ateliers sportifs leur permettent de se dépenser et de retrouver des cycles de sommeil plus normaux. L'atelier cuisine est l'occasion de faire découvrir les légumes, d'apprendre à se faire à manger au quotidien, de façon saine et pas plus chère qu'au kebab du coin. Le travail avec les éducateurs et les encadrants de la plateforme – avec qui ils partagent leur vécu et ils peuvent échanger – participe à retrouver la confiance en soi. Nous faisons aussi intervenir des associations pour parler des addictions, du tabac aux écrans. Une de nos conseillères, psychologue, propose des séances individuelles de sophrologie. Ce n'est pas une consultation, mais cela ouvre la voie vers un suivi psychologique à l'extérieur, si besoin.

S. A. : **Quel est le bilan de votre action ?**

A.-G. W et S. P. : Il n'y a pas eu d'évaluation scientifique à ce jour, mais chaque année, nous rendons compte aux financeurs : la région apporte un financement depuis la création du dispositif (d'abord expérimental, puis pérenne depuis 2018). Et depuis 2019, nous bénéficions, jusqu'en juin 2022, des subsides du Plan d'investissement dans les compétences (PIC³) pour les « invisibles », qui nous a permis de pérenniser un poste d'éducateur. Notre objectif est de mobiliser ces jeunes et de les faire entrer dans le cadre institutionnel des dispositifs de droit commun, en utilisant les moyens de la mission locale – convention de stage, apprentissage, garantie jeunes, etc. Ce parcours peut

être plus ou moins long, entre six mois et deux ans. En 2020, 120 jeunes ont été accompagnés par la plateforme et 66 en sont sortis. Pour 68 % d'entre eux, l'objectif est rempli : ils sont en formation (29 %), en garantie jeunes (15 %), en emploi (10 %), suivis par la mission locale (9 %) ou en service civique (5 %). 10 % ont abandonné, mais ils ont la possibilité de revenir à tout moment ; ils ne sont « radiés » que temporairement. 12 % ont déménagé et 3 % ont eu plus de 26 ans. Pour ces derniers, nous faisons un relais avec les institutions en charge des publics plus âgés. Enfin, 6 % sont incarcérés, avec un accompagnement du référent justice et 1 % sont en centre éducatif renforcé.

S. A. : **À quelles difficultés majeures êtes-vous confrontés ?**

A.-G. W et S. P. : Le travail en partenariat exige une présence constante auprès des partenaires afin de communiquer sur le dispositif, notamment auprès des professionnels des différentes institutions, qui peuvent être amenés à changer. Les comités de pilotages opérationnels (tous les deux mois) maintiennent ce lien indispensable avec les partenaires. Plus largement, l'épidémie de Covid a eu des répercussions importantes, tant sur notre activité que sur la situation générale vécue par les jeunes défavorisés. Nous avons le sentiment que les confinements et les couvre-feux ont exacerbé la violence intrafamiliale. Des adolescents se retrouvent plus nombreux à la rue, alors que l'hébergement d'urgence est saturé. On observe aussi une détresse psychologique plus forte. Et face à cette dégradation, les éducateurs

sont trop seuls en première ligne. Il faudrait des relais, notamment dans les commissariats de police pour des extractions d'urgence en cas de violence, dans les structures médicales pour une meilleure prise en charge. Dans ce contexte, le comité de pilotage stratégique nous permet de travailler sur un état des lieux plus précis des situations rencontrées par l'équipe. Pour mieux épauler l'équipe, il est nécessaire de créer de nouveaux partenariats afin que les situations les plus difficiles puissent être traitées de concert avec les structures et les institutions en charge de ces problématiques. Seul ce partenariat permettra une prise de relais fiable pour accompagner ces publics. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.

1. <https://grand-est.dreets.gouv.fr/Appel-a-projets-Reperer-et-mobiliser-les-publics-invisibles-et-en-priorite-les>

Pour en savoir plus

- Plateforme d'accroche des perdus de vue. En ligne : <https://www.facebook.com/perdusdevuesemaphore/>
- Forum régional et européen. *Les Perdus de vue*. 20 janvier 2015 [Transcription], Conseil régional d'Alsace. En ligne : <https://docplayer.fr/8552605-Forum-regional-et-europeen-les-perdus-de-vue-conseil-regional-d-alsace.html>
- Union nationale des missions locales. *Accompagner les jeunes dits « perdus de vue » vers le droit commun*. unmi.info, onglet du côté des missions locales, 27 novembre 2018. En ligne : <https://www.unml.info/actualites/du-cote-des-missions-locales/20184/accompagner-les-jeunes-dits-perdus-de-vue-vers-le-droit-commun.html>
- Dassonville S. *Portrait des jeunes de la région mulhousienne. Des enjeux de compréhension, de mutualisation et de proximité*. [Étude] Mulhouse : Agence d'urbanisme de la région mulhousienne, juillet 2017 : 23 p. En ligne : <https://www.aurm.org/uploads/media/595b90794adc9.pdf>
- Dassonville S. *Portrait des jeunes Mulhousiens. Quels publics, quels enjeux pour quelles politiques ?* [Observatoire] Mulhouse : Agence d'urbanisme de la région mulhousienne, janvier 2016 : 23 p. En ligne : <https://www.aurm.org/uploads/media/56a9faf1d515b.pdf>
- Le Sémaphore Mulhouse sud Alsace veut accrocher les perdus de vue. *L'Alsace*, 14 octobre 2020. En ligne : <https://www.lalsace.fr/social/2020/10/14/accrocher-les-perdus-de-vue>